



RÈGLEMENT LES BACCHANTES A VELO 2025 BRASSERIE PIQUE-PRUNE

PRESENTATION GENERALE

L'association Passionné Mans Gravel et la Brasserie Pique-Prune au Lude organisent le dimanche 2 novembre 2025 l'évènement vélo « Les Bacchantes à Vélo », un ride pas sérieux pour une cause sérieuse. Ce ride solidaire s'inscrit dans le cadre de l'action Nationale Les Bacchantes, des courses solidaires pour soutenir la lutte contre le cancer de la prostate. L'évènement gravel est un évènement en autonomie. Vous embarquerez sur les **chemins** et **petites routes** Sarthoises, du côté du Lude et de la Vallée du Loir.

Les objectifs ? Se faire plaisir, partager, pédaler, découvrir la Brasserie Pique-Prune et les producteurs locaux. Et surtout porter un message de prévention sur ce sujet encore méconnu.

L'intégralité des bénéfices réalisés seront reversés à l'association des Bacchantes. Incluant 5 € systématique inclut dans le montant de l'inscription. Vous recevrez une attestation fiscale de donation.

L'évènement est ouvert aux vélos de type Gravel, ce vélo étant parfaitement adapté aux parcours proposés. Les VTT et cyclocross seront également autorisés. Ainsi que les tandems. Les VAE (Vélos à Assistance Électrique) sont interdits.

Esprit : la randonnée est à réaliser sur la journée.
La loi française étant stricte, LES BACCHANTES A VELO N'EST PAS UNE COURSE. Les parcours ne sont pas chronométrés et aucun classement ne sera établi ni publié à l'arrivée. Il n'y a rien à gagner sauf vous faire plaisir, découvrir et partager.

3 parcours sont proposés, à réaliser à son rythme : 90 km / 650 D+, 75 km / 530 D+, 50 km / 380 D+, 50 km/250 D+ tandem sur bitume/grands chemins avec personnes aveugles et malvoyantes.

Les traces GPX vous seront envoyées le vendredi soir 31 octobre au plus tôt.

Il n'y a pas d'heure butoir d'arrivée. Simplement, la présence des organisateurs prendra fin le dimanche 20 octobre à 17 h.

ASSURANCES

L'association est couverte au titre de sa responsabilité civile. Le participant est autonome et se doit comme dans toute activité de loisir privée d'être couvert par une assurance de responsabilité civile.



Nous lui conseillons également de souscrire auprès de son assureur ou auprès de l'assureur de son choix une assurance dommages corporels.

Nous vous proposons en option à 3 € pour la journée une assurance dommages corporels et RC « BESafe » grâce notre partenaire Assurconnect en cliquant sur le lien suivant : [Assurances dommages corporels Assurconnect](#)
Vous pouvez consulter les conditions générales de l'assurance en [cliquant ici](#)

Nous vous encourageons vivement à la souscrire. Ce lien sera aussi remis sur la page d'accueil d'inscription sur notre plate-forme Yapla.

L'assureur de l'organisateur ne prend pas en charge les dégâts matériels que le participant pourrait causer à son vélo ou au vélo d'un tiers, ni par un tiers (les dommages aux vélos ne sont pas garantis, y compris en responsabilité civile lors de collision entre participants). Il est rappelé qu'il peut être de l'intérêt du participant de souscrire auprès de l'assureur de son choix un contrat d'assurance dommage matériel auquel la pratique sportive peut l'exposer.

TRACES ET PARCOURS

Le départ et l'arrivée auront lieu à la Brasserie Pique-Prune au Lude. Vous serez accueillis à la Brasserie à partir de 8h et jusque 8h30 pour un café d'accueil.

Vous pourrez vous garer dans les rues à proximité de la Brasserie.

Vous partirez librement de 8h à 8h30 en suivant les traces GPX fournies.

Vous pourrez-vous délecter d'un ravito composé de produits locaux. Vous pourrez retrouver ces produits à l'arrivée et vous en procurer avec la présence de certains producteurs locaux. A l'arrivée, nous vous proposons de participer à un repas en option : La Samariflette réalisée avec du fromage local. Accompagné d'une bonne salade verte, d'une boisson et d'un bon dessert local également. Les végétariens pourront déguster la version Végétarienne 😊.

INSCRIPTIONS ET TARIFS

L'évènement est limité à 99 participants au total. Il n'y a pas de sélection, premier arrivé, premier servi. Si l'évènement est complet, vous pouvez tout de même contacter l'association qui, en cas de désistements, remettra à la vente des places disponibles.

L'âge minimum pour participer à l'épreuve est de 18 ans au moment du départ. Cependant, les mineurs de plus de 14 ans seront acceptés, accompagnés impérativement d'un de leur parent. Ils devront fournir un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique sportive.

L'ouverture des inscriptions est fixée au samedi **27 septembre 2025 à 19 h 00.**

Pour que l'inscription soit validée, il faudra que l'ensemble des informations demandées soit fourni.



Les inscriptions se feront sur le site de l'association [Passionné Mans Gravel](#) qui renverra vers la plate-forme d'inscription Yapla sur laquelle le participant :

- S'identifiera
- Validera l'approbation du présent règlement et de la convention de participation,
- Présentera à l'inscription une **licence** en cours de validité d'une fédération de cyclisme (FFC, FFVélo, FFTri, Ufolep Vélo, FSGT...) ou un **certificat médical** de la pratique cycliste longue distance datant de moins d'un an. Ou bien **validera** que les réponses au questionnaire de santé fourni lors de l'inscription sont **toutes négatives**. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions vous devrez consulter votre médecin et fournir un certificat médical datant de moins d'un an de la pratique cycliste.
- Choisira s'il veut laisser un pourboire à la plate-forme d'inscription Yapla. Vous avez possibilité de mettre le pourboire à 0,
- Réglera le montant global de l'inscription.
- Pourra prendre en option le repas à l'arrivée pour lui et des accompagnants dans la limite des places disponibles.

Le tarif est fixé à 14 € incluant 5 € de don à l'Association des Bacchantes à vélo pour lequel vous recevrez un reçu fiscal de donation. Le reste des bénéfices réalisés seront entièrement reversés à l'Association Les Bacchantes.

Les frais d'inscription comprennent :

- La mise à disposition des quatre traces GPX
- Le petit déjeuner d'accueil : café, thé, jus d'orange, viennoiseries
- Un ravito de produits locaux dans un magnifique Château Privé ouvert spécialement pour l'évènement. Le ravito sera composé de fromages BIO locaux, rillettes de la Sarthe, soupe de légumes, pain, boissons à volonté et quelques surprises 😊.
- La visite commentée de la Brasserie Pique-Prune à l'arrivée La découverte et visite des lieux traversés avec la découverte d'un sport local ancestral sur le parcours.
- Un concert à l'arrivée du groupe Eudaïmonia, 4 jeunes filles Rock'N'Roll.
- Des jeux concours avec des lots à gagner : élection de la plus belle moustache homme ou femme et thème d'habit ou de déguisement : "Tout en bleu ou en rose".
- De la passion, du fun et de la bonne humeur.
- Un concert de musique à l'arrivée.

En Option : Un repas complet vous est proposé à l'arrivée. Il sera composé d'une Tartiflette à la « sauce » sarthoise avec du fromage local accompagnée d'une salade verte. Une version végétarienne sans lardons sera proposée également à choisir à l'inscription. Un dessert local, fromage blanc ou tarte aux pommes et une boisson soft ou bière Pique-Prune et un café pour finir. Le montant du repas complet est fixé à 14 €. Les bénéfices seront également intégralement reversés à l'Association Les Bacchantes.



MATERIEL OBLIGATOIRE

Voici la liste du matériel obligatoire :

- Un vélo (les vélos à assistance électriques ne sont pas autorisés)
- Un casque
- Une sonnette
- Un gilet / baudrier haute visibilité ou similaire
- Un GPS ou dispositif GPS sur votre téléphone portable
- Un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- Une couverture de survie

Pour info, voici la liste des équipements obligatoires pour le vélo et le cycliste selon le code de la route français :

- Deux freins, avant et arrière
- Deux feux de position : l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant, l'autre émettant une lumière rouge à l'arrière (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante)
- Des catadioptrés (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés (sur les roues) et de couleur orange sur les pédales.

Note : Concernant les catadioptrés, nous vous avons simplement informé de la loi française en vigueur. Il n'y aura pas de contrôle sur les catadioptrés de notre part avant le départ. Nous savons pertinemment qu'il n'est pas possible d'avoir des réflecteurs sur des pédales automatiques.

- Un avertisseur sonore (le son doit être entendu à 50 mètres au moins)
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire hors agglomération pour tout cycliste circulant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

PARKING

Vous pourrez vous garer sans souci dans les rues adjacentes à la Brasserie.

Ces parkings ne sont ni gardés ni surveillés. L'organisation décline donc toute responsabilité en cas de vols ou dégradations.

L'AUTONOMIE

Les parcours se réalisent en autonomie sous la responsabilité de chaque participant qui devra être autonome en termes de :

- Gestion des aléas mécaniques
- Gestion des aléas physiques (chutes, problème physique etc...). Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et celles des autres si le cas se présentait pour alerter les secours.

En cas de souci, prévenez immédiatement les secours en premier lieu puis l'organisation.



LA SÉCURITÉ

Pour la liste des équipements obligatoires, voir **MATERIEL OBLIGATOIRE**.

Le port du casque est obligatoire. Au petit matin et à la tombée de la nuit, le port du gilet haute visibilité, un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière sont obligatoires.

En cas d'accident ou de blessure, contactez directement les secours. Pour rappel, le numéro à composer depuis un portable est le **112**. Puis contactez l'organisateur au 06 63 23 86 02 ou 06 83 42 80 36.

RESPONSABILITÉ

Comme indiqué, l'épreuve se déroule en autonomie sous la propre et entière responsabilité des participants. L'association Passionné Mans Gravel se décharge de toute responsabilité en cas d'accident, d'incidents avec des tiers, de vol ou de dégradation de matériel y compris sur les parkings mis en place pour les participants qui ne seront ni gardés ni surveillés. Vous circulerez sur des routes et chemins ouverts à d'autres usagers, merci de les respecter. Vous passerez sur certains chemins privés, merci de respecter ces propriétés privées. Ne jetez pas d'ordure sur la route et respectez la nature.

ABANDON

En cas d'abandon, merci de le signaler à la direction de l'épreuve au plus vite au numéro suivant : 06 63 23 86 02 ou 06 83 42 80 36

EXCLUSION

En cas de non-respect du règlement ou de comportement inapproprié, l'organisation se réserve le droit d'exclure le participant.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

La politique d'annulation est stricte :

Annulation du fait du participant :

Toute inscription est ferme et définitive et implique l'acceptation intégrale du règlement. Le participant ne peut en aucun cas revendre ou céder à titre gracieux à un tiers son inscription. Rentrez en contact avec l'organisation qui étudiera votre remplacement éventuel qui engendrera votre remboursement si tel est le cas.

Annulation du fait de l'organisateur : l'organisation remboursera l'intégralité du montant de l'inscription si l'épreuve devait être annulée de son fait (arrêté préfectoral non obtenu, refus d'autorisation de passage...).

Annulation pour causes extérieures exceptionnelles et non prévisibles : les concurrents ne seront pas remboursés si l'annulation de l'épreuve est motivée par une cause extérieure



exceptionnelle et non prévisible (décision préfectorale pour risque incendie, risque canicule, phénomènes météorologiques, pandémie, guerre, accident nucléaire...).

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte et appliquer des mesures et réglementations relatives au contexte sanitaire en vigueur lors de l'épreuve (passe sanitaire, couvre-feu, ou tout autre mesure imposée par les autorités gouvernementales ou locales). Le cas échéant, ces éventuelles modifications seront portées à la connaissance des participants.

--- Fin du règlement ---